



## **MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES**

### **PLANNING –HORAIRES – THEMES**

#### **COURS THEORIQUES SUR LA SECURITE ROUTIERE**

**Les cours de code collectifs, animés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière se déroulent chaque samedi matin.**

Durant ce cours, il est exposé un des différents thèmes sur la sécurité routière tels que :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Règles de priorité aux intersections,
- Aides à la conduite et équipements du véhicule,
- Accidentologie, assurances, constat,
- Itinéraire et autoroutes,
- La signalisation routière,
- Arrêt / stationnement

Un planning est affiché à l'agence concernant les dates d'organisation et les thèmes abordés afin que dès l'inscription, les apprenants soient informés du déroulement et de la planification des cours.

#### **COURS THEORIQUES EN PRESENTIEL OU DISTANTIEL**

En dehors des cours théoriques organisés les samedis par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, l'entraînement à l'examen ETG se pratique tous les jours à l'auto-école suivant les horaires d'ouverture du bureau, où thèmes et/ou tests sont révisés.

Horaires du bureau :

Lundi 16 à 18h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h à 18h

Samedi 10h à 12h

Lors de l'enregistrement de l'élève à l'auto-école, concernant le code en distanciel, celui-ci se voit attribué un accès pour pouvoir faire du code en ligne via Ici Office, avec identifiant afin d'en faire à son rythme à domicile sur ordinateur, téléphone ou tablette.

## **MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS PRATIQUES**

Une pédagogie qui privilégie l'alternance théorique et pratique pour plus d'efficacité,

Des cours de conduite individuels et/ou collectifs,

Un suivi personnalisé de votre progression,

Un voyage découverte pour rencontrer des situations inédites et acquérir plus d'expérience,

Des situations de conduite variées : en ville, en campagne, sur voie rapide, par temps dégradé (pluie, brouillard, verglas...) ou encore de nuit

Les séances dites « pratique » sont organisées tous les jours à l'auto-école suivant les horaires de travail des enseignants suivant la plage horaire

Horaires du bureau :

Lundi, Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h00-12h et 13h30h à 18h

Samedi 8h à 12h et 13h à 15h